

Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Postulat (formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : _	15_POS_129
Déposé le : 23	3.06.15
Scanné le :	

Art. 118 et 119 LGC Le postulat charge le CE d'étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de légiférer dans un domaine particulier (attention : le postulat n'impose pas au CE de légiférer, contrairement à la motion et à l'initiative) et de dresser un rapport. Il porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. Motivé, le postulat doit exposer clairement la mesure souhaitée ou l'objet du rapport demandé.

Il peut suivre deux procédures différentes (a) le renvoi à l'examen d'une commission.

- Soit le postulant demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct du postulat à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.
- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.
- **(b)** la prise en considération immédiate. Un député ou le CE demande la prise en considération immédiate du postulat ; suite au vote du GC, le postulat est soit renvoyé au CE, soit classé.

Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année

		1	1 1
Hire	au	postu	ŧат

Pour une meilleure protection du personnel soignant en EMS

Texte déposé

Dès 2007, il avait été exposé au Grand Conseil que s'il était évidemment fondamental de s'occuper de la maltraitance des résidents d'EMS et de ses dommages collatéraux, il fallait aussi avoir le courage de prendre en compte la souffrance des soignants en proie à l'agressivité des familles et des résidents : racisme, coups, insultes etc...

A notre connaissance, depuis lors, point de texte réglementaire et une reconnaissance seulement du bout des lèvres que de temps à autre il pouvait y avoir quelques cas, forcément très rares, de maltraitance infligée aux soignants.

Et pourtant, le cas de l'EMS de Nyon où une équipe soignante a été harcelée des semaines durant n'a pas été reconnu publiquement comme une maltraitance faite aux soignants.

Dans un cas d'agression sexuelle sur mineur, stagiaire dans un EMS, il a été très difficile de faire accepter les mesures d'éloignement pris à l'encontre de l'agresseur, membre de la famille, qui rendait visite à son parent placé.

C'est comme si le fait d'être un citoyen ou une citoyenne, travaillant dans un EMS du canton, impliquait par ce seul fait, une citoyenneté de « seconde zone » dépourvue des droits élémentaires de respect de la personnalité.

Mobbing, harcèlement, racisme envers les soignants? le haussement d'épaule serait-il la règle?

Notre postulat demande au Conseil d'Etat :

- 1. Un rapport mettant en avant un bilan sur la maltraitance prise dans le sens le plus général, faite aux soignants d'EMS. Il s'étendra de façon pertinente, le cas échéant, aux CMS.
- 2. Les mesures règlementaires mais aussi de formation, d'information, et de prévention proposées, pour diminuer drastiquement le risque de ces faits de maltraitance. En particulier chaque employé d'EMS devrait recevoir, à l'engagement, les informations nécessaires pour faire valoir ses droits à défendre son intégrité personnelle. C'est particulièrement important pour le personnel étranger sans qui nos EMS ne fonctionneraient pas.

Conclusions	
Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)	
(a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures	×
(b) renvoi à une commission sans 20 signatures	Ē
(c) prise en considération immédiate	Γ
Nom et prénom de l'auteur: Vaillemin Milippe	Signature: // // // // // Signature: // // // // // // // // // // // // //
Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :	Signature(s):

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin grandconseil@vd.ch

Commentaire(s)

Liste des députés signataires – état au 26 août 2014

		And the state of t
Aellen Catherine	Chappuis Laurent k . Weapers .	Eggenberger Julien
Ansermet Jacques	Cherbuin Amélie	Ehrwein Nihan Céline
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Christine	Epars Olivier
Attinger Doepper Claire	Chollet Jean-Luc	Favrod Pierre-Alain
Aubert Mireille	Chollet Jean-Marc	Ferrari Yves
Baehler Bech Anne	Christen Jérôme	Freymond Cantone Fabienne
Ballif Laurent	Christin Dominique-Ella	Gander Hugues
Bendahan Samuel	Collet Michel	Genton Jean-Marc () ((())
Berthoud Alexandre	Cornamusaz Philippe	Germain Philippe
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis R.	Glauser Alice Care
A.	Cretegny Gérald	Glauser Nicolas
Bolay Guy-Philippe	Cretegny Laurence	Golaz Olivier
Bonny Dominique-Richard	Crottaz Brigitte	Grandjean Pierre
Borloz Frédéric	De Montmollin Martial	Grobéty Philippe
Bory Marc-André	Debluë François	Guignard Pierre
Bovay Alain	Démétriadès Alexandre	Haldy Jacques
Brélaz Daniel	Desmeules Michel	Haury Jacques-André
Brélaz François	Despot Fabienne	Hurni Veronique
Buffat Marc-Olivier	Devaud Grégory	Induni Valérie
Buffat Michael	Divorne Didier	Jaccoud Jessica
Butera Sonya	Dolivo Jean-Michel	Jaquet-Berger Christiane
Cachin Jean-François	Ducommun Philippe	Jaquier Rémy
Calpini Christa	Dupontet Aline	Jobin Philippe
Capt Gloria	Durussel José	Jungclaus Delarze Suzanhe
Chapalay Albert (Mayully	Duvoisin Ginette	Kappeler Hans Rudolf

Liste des députés signataires – état au 26 août 2014

Rydlo Alexandre	Schaller Graziella 🔾 Melle	Schobinger Bastien (Schwaar Valèrie	Schwab Claude	Sonnay Eric $S \longrightarrow f$	Sordet Jean-Marc	Surer Jean-Marie	Thuillard Jean-François	Tosato Oscar	Treboux Maurice	Trolliet Daniel	Tschopp Jean	Uffer Filip	Venizelos Vassilis (Futura	Voiblet Claude-Alain	Volet Pierre	Vuarnoz Annick	Vuillemin Philippe	Weber-Jobé Monique	Wehrli Laurent	Wüthrich Andreas	Wyssa Claudine W W	Yersin Jean-Robert	Züger Eric
Nicolet Jacques	Nicolet Jean-Marc	V Oran Marc	Papilloud Anne	Payot François.	Pernoud Pierre-André	Perrin Jacques	Pidoux Jean-Yves	Pillonel Cédric	Podio Sylvie	Probst Delphine	Randin Philippe	Rapaz Pierre-Yves	Ravenel Yves	Renaud Michel	Rey-Marion Aliette	Rezso Stéphane	Richard Claire	Riesen Werner	Rochat Nicolas	Romano Myriam	Roulet Catherine	Roulet-Grin Pierrette	Rubattel Denis	Ruch Daniel Dany
Karnan Olivier	Kunze Christian	Labouchère Catherine	Lachat Patricia / /	Luisier Christelle	Mahaim Raphaël	Maillefer Denis-Olivier	Manzini Pascale / [Marion Axel	Martin Josée	Mattenberger Nicolas	Matter Claude	Mayor Olivier	Meienberger Daniel	Weldem Martine	Melly Serge	Weyer Roxanne	Miéville Laurent	Miéville Michel	Modoux Philippe	Mojon Gérard	Montangero Stéphape	Mossi Michele	Neirynck Jacques	Neyroud Maurice